

KIT ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES ÉLEVES

Délégués de classe

Éco- délégués

Délégués au CVL

Représentants au CA

Documents établissements :

- PV délégués de classe
- PV éco-délégué de classe
- PV conseil de discipline
- Conseil d'Administration lycée post-bac
- Conseil d'Administration lycée au titre du CVL
- CVC
- Conseil d'Administration collège



Calendrier prévisionnel des élections lycéennes et collégiennes

DOCUMENTS À DESTINATION DES ÉTABLISSEMENTS

Dates	Actions
Semaine 38 à 40	Semaines de l'engagement
Semaine 41	Semaine de la démocratie scolaire
Au plus tard le jeudi de la semaine 42	Élections des délégués de classe Élections d'un éco-délégué par classe
Au plus tard le jeudi de la semaine 42	Élections au CVL
Avant la tenue du premier Conseil d'Administration	Première réunion du CVL Élections du binôme éco-délégués du CVL
Avant la tenue du premier Conseil d'Administration	Première assemblée générale des délégués de classe titulaires (ou suppléant en cas d'absence du titulaire) et des élus du CVL (titulaires ET suppléants): Élections des représentants élèves au Conseil d'Administration Élections des représentants élèves au Conseil de Discipline Élections du Vice- président du CVL



Procès-verbal de dépouillement

Elections des DELEGUES DE CLASSE Classe.......

	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour
Nombre d'inscrits		
Nombre de votants		
Bulletins blancs ou nuls		
Suffrages exprimés		
Majorité absolue		

Ont obtenu:

Nom et prénom des candidats titulaires	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour

Sont élus :

Délégués de classe titulaires	Délégués de classe suppléants

Procès-verbal de dépouillement

Elections de L'ECO-DELEGUE DE CLASSE Classe

Majorité absolue au premier tour (moitié des voix +1) Majorité relative au 2 ^{ème} tour (si celui-ci est nécessaire) Nombre de sièges à pourvoir : 1 titulaire et 1 suppléant <mark>(le suppléant est facultatif)</mark>					
		1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour		
Nombre d'inscrits					
Nombre de votants					
Bulletins blancs ou nuls					
Suffrages exprimés					
Majorité absolue					
A obtenu :					
Nom et prénom du candidat titulaire		1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour		
Est élu :					
Titulaire		Supp	léant (facultatif)		

Les assesseurs

L'éco-délégué élu

Signature du président de séance

Scrutin **uninominal** à deux tours du en classe de



P	rocès-Verbal de dépouillement
	Élection des représentants des élèves
	au CONSEIL DE DISCIPLINE
	Année /

Représentants des élèves au conseil de discipline parmi les délégués de classe

Nombre de siège	s à pourvoir : 3 titulaires, 3 suppléants	(dissociés)
Scrutin du :	octobre 2025	

	Tour unique
Nombre d'inscrits	
Nombre de votants	
Bulletins blancs ou nuls	
Suffrages exprimés	

Ont obtenu :

NOM prénom du candidat	Suffrages



Sont élus au Conseil de discipline :

NB : Les trois candidats ayant obtenu le plus de suffrages sont les titulaires, les trois suivants sont les suppléants.

Titulaires	Suppléants

Signature du Président du bureau de vote,

Noms et signatures des assesseurs,



BULLETIN DE VOTE

Élections des représentants des élèves au CONSEIL D'ADMINISTRATION Année /....

Nombre de sièges à pourvoir

Représentants des élèves des classes post-baccalauréat

9 .		•	,	
Scrutin duoctobre 202				
Eligibles : délégués de classe post bac titulaires /	Electeurs	: délégu	és de classe	post bac
titulaires (ou suppléants uniquement en cas d'abs	ence du titu	ulaire)		

titulaires et

Chaque électeur, pour exprimer valablement son vote, doit retenir au maximum autant de noms de candidats qu'il y a de sièges à pourvoir (total des titulaires et suppléants). Il rayera tous les autres noms qu'il n'aura pas retenus.

suppléants (dissociés)

NOM – Prénom	Classe	Statut CVL



Procès-Verbal de dépouillement

Élections des représentants des élèves au CONSEIL D'ADMINISTRATION Année /

Représentants des élèves des classes post-baccalauréat

Nombre de sièges à pourvoir (au prorata des effectifs post- bac de l'établissement):
titulaires et suppléants	dissociés)

Scrutin du : octobre 202	Tour unique
Nombre d'inscrits	
Nombre de votants	
Bulletins blancs ou nuls	
Suffrages exprimés	

Ont obtenu:

NOM Prénom	Suffrages

Sont élus au CA:

NB : Ceux ayant obtenu le plus de suffrages sont les titulaires, les suivants sont les suppléants.

Titulaires	Suppléants



BULLETIN DE VOTE

Élections des représentants des élèves au CONSEIL D'ADMINISTRATION Mandat 20.. – 20..

Représentants des élèves au titre du CVL

Nombre de sieges a pourvoir : titulaires etsuppleants (dissocies)
Scrutin duoctobre 202
Eligibles : titulaires ET suppléants du CVL / Electeurs : titulaires du CVL ET délégués de classe
titulaires (ou suppléants, uniquement en cas d'absence des titulaires)

Chaque électeur, pour exprimer valablement son vote, doit retenir au maximum autant de noms de candidats qu'il y a de sièges à pourvoir (total des titulaires et suppléants). Il rayera tous les autres noms qu'il n'aura pas retenus.

CANDIDAT				
NOM – Prénom	Statut au CVL	Candidat VP CVL		



Procès-Verbal de dépouillement

Élections des représentants des élèves au CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année /

Représentants des élèves au titre du CVL

.... titulaires et suppléants (dissociés)

Nombre de sièges à pourvoir :

Scrutin du : octobre 202	
	Tour unique
Nombre d'inscrits	
Nombre de votants	
Bulletins blancs ou nuls	
Suffrages exprimés	

Ont obtenu:

NOM prénom du candidat	Statut CVL	Candidat VP CVL	Suffrages



NOM prénom du candidat	Statut CVL	Candidat VP CVL	Suffrage

So	nt	éΙ	us	au	CA	

NB : Ceux ayant obtenu le plus de suffrages sont les titulaires, les suivants sont les suppléants.

Titulaires	
Est déclaré.e élu.e vice-président.e du CVL :	

Signature du Président du bureau de vote,

Noms et signatures des assesseurs



Procès-Verbal

Élections ou nominations des représentants des élèves au CONSEIL DE LA VIE COLLEGIENNE

Année /

Sont élus ou nommés :

Titulaires	Suppléants

Signature du Référent Vie Collégienne



BULLETIN DE VOTE

Élections des représentants des élèves au CONSEIL D'ADMINISTRATION Année /

Représentants des élèves au titre des délégués de classes

Nombre de sièges à pourvoirtitulaires etsuppléants (dissociés)
Scrutin duoctobre 202
Eligibles : titulaires ET suppléants délégués de classe des niveaux 5 ^{ème} /4èm' et 3ème /
Electeurs : délégués de classe titulaires (ou suppléants, uniquement en cas d'absence des
titulaires)

Chaque électeur, pour exprimer valablement son vote, doit retenir au maximum autant de noms de candidats qu'il y a de sièges à pourvoir (total des titulaires et suppléants). Il rayera tous les autres noms qu'il n'aura pas retenus.

CANDIDATS			
NOM – Prénom	Classe	Elu CVC	



Procès-Verbal de dépouillement

Élections des représentants des élèves au CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année /

Nombre de sièges à pourvoir :

..... titulaires et ... suppléants (dissociés)

Représentants des élèves au titre des délégués de classe

Scrutin du : octobre 202	
	Tour unique
Nombre d'inscrits	
Nombre de votants	
Bulletins blancs ou nuls	
Suffrages exprimés	

Ont obtenu:

NOM, prénom, classe du candidat	Suffrages



Sont élus au CA:

NB : Ceux ayant obtenu le plus de suffrages sont les titulaires, les suivants sont les suppléants.

Titulaires	

Suppléants		

Signature du Président du bureau de vote,

Noms et signatures des assesseurs



ANNEXE: Textes de référence

Modalités d'élection des représentants des lycéens au sein du conseil d'administration et du conseil de discipline

NOR: MENE1617048D

décret n° 2016-1228 du 16-9-2016 - J.O. du 18-9-2016

MENESR - DGESCO B3-3

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=106644

Modalités d'élection des représentants des lycéens au sein du conseil d'administration et du conseil des délégués pour la vie lycéenne et compétences du conseil des délégués pour la vie lycéenne

NOR: MENE1625676D

décret n° 2016-1229 du 16-9-2016 - J.O. du 18-9-2016

MENESR - DGESCO B3-3

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=106646

Composition et fonctionnement des instances de la vie lycéenne

NOR: MENE1821564C

circulaire n° 2018-098 du 20-8-2018 MEN – DNVL - DGESCO B3-3

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=133102

<u>Guide sur la démocratie scolaire</u> à l'attention des personnels de direction et des conseillers principaux d'éducation